

# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Rétroaction sur le projet de corridor sanitaire 2020 : des commentaires constructifs pour une mise en valeur de la rue Jacques-Cartier.

**Gatineau, le 14 avril 2021** – Suite à la mise en place d'un corridor sanitaire sur la rue Jacques-Cartier à l'été 2020, une mesure mise en place pour s'assurer du respect de la distanciation physique tout en continuant de profiter du lieu en pleine pandémie mondiale de la Covid-19, Madame Myriam Nadeau, conseillère municipale du district de Pointe-Gatineau, a voulu obtenir une rétroaction de la population sur le projet.

Cette rétroaction s'est déroulée en deux temps et a pour but d'alimenter la réflexion dans le cadre de l'élaboration d'un plan de mise en valeur et d'animation de la rue Jacques-Cartier pour l'avenir.

D'abord auprès des riverains qui ont été invité à remplir un questionnaire distribué à chaque adresse entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2020. Ensuite, auprès de la population gatinoise lors d'un exercice en ligne qui s'est tenu du 18 décembre 2020 au 22 janvier 2021 sur la plateforme Cocoriko.

## **Faits en bref rétroaction riverains :**

Sur 123 questionnaires distribués : 51 ont été remplis par des riverains de la rue Jacques-Cartier (41%).

Leur opinion sur la pertinence, l'adhésion au projet de corridor sanitaire et sa récurrence est polarisée : 23 l'ont jugé *tout à fait injustifié* et 17 *tout à fait justifié*;

- 24 se disant favorables suite à sa mise en place et 27 défavorables,
- 25 souhaitant des mesures pour donner plus d'espace au transport actif à chaque année durant l'été alors que 19 jugent qu'on ne devrait pas l'envisager même en contexte de pandémie.

Le non-respect de la signalisation et des parcours plus longs sont les irritants les plus importants identifiés tant par les riverains favorables que défavorables au projet :

- 67% identifient l'amélioration de la qualité de vie (réduction du bruit, vitesse) comme l'avantage se démarquant du projet.

Une signalisation plus esthétique est l'ajustement avec la plus grande récurrence (37%) mais les riverains défavorables au projet priorisent d'abord un sens unique et des mesures ponctuelles lors d'événements ou lors des fins de semaine.

73% des répondants croient que la Ville devrait envisager des mesures permanentes pour réduire la vitesse et la circulation de transit sur la rue et 61% identifient une réduction de la vitesse à 30 km/h en tout temps comme mesure à prendre.

### **Faits en bref rétroaction Cocoriko :**

252 personnes ont participé à l'exercice de rétroaction sur la plateforme Cocoriko en répondant à une ou plusieurs questions et énoncés.

47% se sont rendus plus souvent sur Jacques-Cartier en raison des mesures établies.

5% des répondants ont découvert ce secteur (première fois sur la rue).

55% ont privilégié un mode de déplacement actif pour se rendre et circuler sur la rue et la raison principale pour s'y rendre est pour y faire du vélo ou marcher (37%) ou profiter de tout ce que la rue a à offrir (34% aménagements en rive, commerces, événement, vélo, marche).

64% des répondants ont apprécié leur expérience sur la rue pendant l'aménagement du corridor sanitaire

63% estiment que plusieurs styles d'usagers (vélo, triporteurs, piétons, promeneurs de chiens, enfants) sur la piste multifonctionnelle peuvent occasionner des conflits et 75% sont d'accord à mettre en place des mesures pour rendre plus sécuritaire la présence des triporteurs et cyclistes sur la chaussée.

Tout comme pour les riverains, une majorité (57%) des répondants Cocoriko sont en faveur de réduire le transit sur Jacques-Cartier et soutiennent (58%) une réduction de la vitesse à 30 km/h. Par contre, ils sont majoritairement (59%) contre un sens unique sur toute la rue.

Outre les mesures pour réduire la circulation de transit sur la rue Jacques-Cartier, les répondants souhaitent une bonification du mobilier urbain et d'ombrage (95%) et une bonification de l'offre culturelle et événementielle (91%) pour sa mise en valeur.

### **Citation**

« Cette rétroaction était importante pour boucler la boucle sur ce projet qui a suscité des réactions autant positives que négatives, ce que démontre bien les résultats présentés aujourd'hui. Plus largement, cette rétroaction est aussi le début de quelque chose, le début d'une réflexion pour proposer des façons de mettre en valeur ce lieu unique et au bénéfice du plus grand nombre de Gatinois et Gatinoise à l'année, pandémie ou pas. Au cours des prochains mois, je vais convier la population à un autre exercice de consultation pour concevoir un plan de mise en valeur. D'ici là, je crois qu'il demeure pertinent de considérer les constats partagés aujourd'hui et être à l'écoute de la population qui demande des mesures pour se garder actif et profiter de l'endroit en toute sécurité », a déclaré la conseillère du district de Pointe-Gatineau, Mme Myriam Nadeau.

Tous les résultats des deux exercices de rétroaction sont disponibles au [www.myriamnadeau.ca](http://www.myriamnadeau.ca)

– 30 –

### **Renseignements : Catherine Leclerc, agente de recherche**

Myriam Nadeau, conseillère municipale du district Pointe-Gatineau  
819 329-4558

[leclerc.catherine@gatineau.ca](mailto:leclerc.catherine@gatineau.ca)